

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 25 (1967)

Heft: [1]: L'Inde et la Suisse : problèmes du Tiers Monde

Artikel: La Suisse et les pays en voie de développement

Autor: Freymond, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-136208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et les pays en voie de développement

Jacques Freymond
directeur de l'Institut universitaire
de hautes études internationales, Genève

Les messages successifs du Conseil fédéral concernant l'aide aux pays en voie de développement révèlent la lente progression de l'effort consenti par la Confédération et par la nation dans son ensemble. Alors que l'aide accordée par l'Etat sous la forme d'actions bilatérales ou de participation à des opérations multilatérales se montait, il y a une quinzaine d'années, à quelques millions, ce sont près de 26 millions de francs qui ont été attribués à ces mêmes chapitres en 1963, 36,4 millions en 1964 et environ 38 millions en 1965. Et il s'agirait de passer à 52 millions de francs pour la nouvelle période qui ira de juillet 1967 à la fin de décembre 1969. Un effort parallèle a été consenti sur le plan privé non seulement dans ce qu'on pourrait appeler l'aide technique directe, qui était évaluée pour les années 1963, 1964 et 1965 à environ 15 millions par an, mais sous la forme d'investissements de divers types. De telle façon qu'aujourd'hui la contribution globale de la Suisse au développement des régions dites sous-développées ne serait pas loin de représenter 1 % du produit national brut. Les uns prétendent que ce taux est atteint, d'autres expriment des doutes. Ce débat, à vrai dire, offre d'autant moins d'intérêt dans la question pratique qui nous préoccupe que l'accord ne règne pas sur les données statistiques invoquées par les uns ou par les autres. Il s'agirait en particulier de s'entendre sur le type de prestation qui peut être rangé dans ce qu'on appelle d'une manière générale, l'aide aux pays en voie de développement. Et il faudrait également être certain que l'appareil statistique permet d'enregistrer et d'apprécier — ce dont il est permis de douter — l'ensemble des opérations conduites par le secteur privé.

Or, il ne semble pas que cet élargissement de la participation suisse à l'aide aux pays en voie de développement soit l'expression d'une prise de conscience par un secteur assez large de l'opinion de la valeur non seulement morale mais politique de cet engagement¹. Tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, ont été amenés à traiter des problèmes que posent les relations de la Suisse et du tiers-monde où se trouvent concentrées les régions sous-développées, se sont heurtés non seulement à l'indifférence traditionnelle, mais à une opposition active. On invoque bien entendu

¹ Voir à ce propos: *Neue Zürcher Zeitung*, 28. Juli 1965, Nr. 3145: «Die Schweizerische Meinung zur Entwicklungshilfe», qui donne les résultats d'un sondage opéré à la demande de *Helvetas*. Il n'y eut que 30% de personnes interrogées qui se prononcèrent en faveur de l'aide aux pays en voie de développement.

la situation de régions sous-développées de Suisse et l'obligation dans laquelle nous sommes de témoigner tout d'abord notre solidarité envers nos compatriotes dans le besoin. C'est là un vieil argument — dont on ne conteste pas la validité — et qui fut avancé il y a dix ans lorsque nous commençons la campagne qui aboutit à la création de la *Fondation suisse pour l'assistance technique*. Pour tous ceux qui étaient engagés dans de belles actions d'entraide à l'intérieur de notre pays, il ne pouvait être question d'accorder une priorité à des peuples lointains et de détourner vers l'étranger des fonds sur lesquels ils comptaient. Cette opposition s'est renforcée au fur et à mesure que se précisait l'ampleur des charges qu'imposent à notre pays, comme à toutes les sociétés avancées, la révolution scientifique, l'accélération du progrès technique et le durcissement de la concurrence internationale qui en résulte. La Suisse doit faire un effort considérable pour moderniser son équipement, qu'il s'agisse des universités, de la recherche scientifique, de l'industrie, des hôpitaux, des routes. Comment donc, au moment précis où les gouvernements fédéraux et cantonaux luttent péniblement pour obtenir du contribuable des prestations plus importantes, comment pourrait-on envisager d'élargir l'aide consentie en faveur des peuples étrangers ?

Et cela d'autant plus — et voici une autre catégorie d'arguments — que cette aide aux pays sous-développés est inutile parce qu'inefficace. Que disent, en effet, des hommes qui font autorité en la matière ? Que le fossé entre pays avancés et pays sous-développés s'accroît d'année en année. Que le niveau de vie des populations auxquelles s'adresse cette aide ne s'améliore guère, du fait en particulier de l'augmentation constante de bouches à nourrir. Que le rendement de l'agriculture reste insuffisant dans ces régions sous-développées qui deviendront de plus en plus dépendantes des produits agricoles fournis par les pays industrialisés. Alors pourquoi poursuivre un effort dont on constate qu'il ne débouche sur aucune solution valable des problèmes ? Et que disent les experts dans leurs rapports confidentiels ou dans leurs conversations en cercle privé ? Qu'ils ont affaire à des gouvernements souvent bien disposés, mais dépourvus de l'autorité indispensable pour faire aboutir des réformes, pour secouer l'apathie, pour briser les résistances, pour éliminer la corruption. Que les cadres qu'on forme ne sont pas employés rationnellement. Que l'argent investi est souvent dilapidé dans des projets mal étudiés et des entreprises spectaculaires et dispendieuses.

D'où la conclusion logique, mais simpliste, que nous avons mieux à faire qu'à éparpiller nos efforts et notre argent à travers le monde en venant en aide à des individus et à des peuples qui ne nous en ont aucune reconnaissance et qui n'hésitent pas à revendiquer un droit à l'exploitation permanente des ressources des pays avancés au profit des nations dites « prolétaires ».

Ce durcissement des oppositions à la politique d'aide aux pays sous-développés n'est pas un phénomène particulier à la Suisse. On sait l'influence du « cartierisme » en France. On a pu enregistrer également, année après année, l'argumentation développée au Congrès des Etats-Unis par les critiques de l'administration américaine lors des débats relatifs au budget d'assistance technique. Récemment encore,

Georges D. Woods, président de la Banque Mondiale, présentait au Conseil des gouverneurs des observations analogues: « A un moment du développement économique qui devrait être propice, notre effort se ralentit, disait-il. L'assistance fournie de sources publiques n'augmente pas; pour la cinquième année consécutive, elle a baissé en proportion du revenu des pays industrialisés. » Cela tient, remarquait-il, aux difficultés que rencontrent ces pays où sur le plan économique « des problèmes se posent, pressions inflationnistes, forte demande de capitaux dans ces pays mêmes, insistance dans certains milieux pour que les dépenses sociales augmentent et déséquilibre des balances de paiements, tous éléments qui freinent l'accroissement justifiable des fonds pour le développement. De plus, ajoutait-il, dans certains pays fournisseurs de capitaux, une partie de l'opinion publique envisage l'avenir du monde en voie de développement avec scepticisme et pessimisme »¹.

Les problèmes difficiles que nous pose l'aide aux pays sous-développés nous placent une fois de plus — et ce ne sera pas la dernière — devant l'obligation de procéder à une réévaluation de notre politique. Il s'agit de savoir pour quelles raisons, sous quelles formes et à quelles conditions nous entendons poursuivre un effort que nous considérons comme nécessaire.

Les raisons sont tout d'abord d'ordre moral. Nous sommes, nous autres Suisses, solidaires non seulement des nations qui nous entourent, à l'Est comme à l'Ouest, mais des peuples du monde entier dont la misère ne peut pas, ne doit pas nous laisser indifférents. Mais notre engagement est dicté par d'autres considérations, par celle en particulier de notre intérêt national. Car, pour paraphraser la maxime de La Rochefoucault qu'André Siegfried rappelait à notre intention, « ce serait grande folie que de vouloir être *riche tout seul* ». Nous ne pouvons prétendre nous isoler dans une prospérité qui est d'ailleurs fragile. Nous devons savoir partager les fruits de nos efforts non seulement entre nous, mais avec d'autres peuples. La justice sociale, qui doit être le fondement d'une communauté nationale, est aussi une des conditions nécessaires à l'équilibre dans les relations internationales. L'Europe — et la Suisse par conséquent — aurait tout à perdre à laisser le tiers-monde sombrer dans l'anarchie. Elles y perdraient des marchés, tout en voyant s'accroître le nombre de leurs adversaires, tant il est évident que la poussée révolutionnaire se cristalliserait de plus en plus contre ceux qui ont et qu'ainsi le monde se verrait progressivement divisé en deux camps et placé en permanence sur pied de guerre.

Mais l'intérêt national exige également que nous ne nous replions pas sur nous-mêmes, à l'abri d'une neutralité qui ne serait plus qu'un alibi. En nous isolant, nous nous atrophions spirituellement et intellectuellement, ce qui ne peut que conduire à une progressive dissolution de la communauté nationale par le départ des meilleurs qui ne pourront supporter un air aussi raréfié. Le combat pour l'aide aux pays sous-développés est un combat contre la médiocrité, contre une conception bornée dans son égoïsme de l'intérêt national et pour le maintien, avec les sacrifices que cela

¹ Discours prononcé à Washington le 26 septembre 1966.

comporte, de ce rayonnement de la Suisse qui est une des conditions de son existence. Ce n'est donc pas par fidélité à une tradition humanitaire que nous affirmons la nécessité de l'aide aux pays sous-développés, mais par la conviction, nourrie par ce qu'on appelle à juste titre les leçons de l'histoire, qu'une nation ne peut vivre qu'en s'associant au destin de l'humanité et en assumant sa part de responsabilité.

Mais il y a d'autres raisons de poursuivre notre effort. Les résultats obtenus jusqu'ici ne sont pas aussi négatifs qu'on le prétend. Nous ne devons pas nous laisser effrayer par les critiques, souvent justifiées, auxquelles nous avons fait allusion plus haut, pas plus que nous ne devons nous laisser décourager par des appels qui, pour mieux frapper l'imagination, dramatisent la situation. La famine règne à l'état endémique dans certaines régions du monde, nous le savons; nous n'ignorons pas non plus les effets catastrophiques des fluctuations dans le rendement des récoltes. Nous ne sous-estimons pas les effets de ce qu'on appelle une démographie galopante. Mais ce n'est pas en quelques années, et par des actions massives relevant de la charité, qu'on pourra prétendre résoudre ces problèmes. Une politique d'aide aux régions sous-développées ne peut être conçue que dans la longue durée, et c'est dans la perspective d'une à deux générations qu'on doit juger le travail accompli.

Or, certains progrès peuvent être constatés. Citons encore une fois le discours récent de Georges D. Woods. « Sans vouloir minimiser les difficultés auxquelles se heurte l'agriculture dans une grande partie du monde, dit-il, je crois qu'il y a des raisons d'espérer que l'avenir sera meilleur: les problèmes ne sont certainement pas insolubles. » Et de citer l'exemple de pays comme la Corée, Israël, le Mexique et la Thaïlande qui ont su diversifier leur production agricole. Plus loin, M. Woods constate que la production d'engrais a triplé en dix ans. C'est là un résultat appréciable quoique encore tout à fait insuffisant. Le même orateur note encore que « dans un quart des pays en voie de développement membres de la Banque, la production de biens et de services augmente depuis les années 50 au taux annuel moyen de 5 % ou davantage. Compte tenu de la croissance démographique, ce rythme est assez rapide pour que le revenu par habitant de ces pays double en une génération. On peut compter une quinzaine de pays où les conditions fondamentales du progrès économique sont telles qu'ils devraient pouvoir se libérer presque entièrement de l'assistance extérieure en dix ou quinze ans ».

Georges Woods donne encore quelques exemples: doublement de la puissance en matière d'énergie entre 1953 et 1963; augmentation de 10 % par an pendant les dix dernières années de la production minière; doublement de la production de ciment; amélioration très nette dans le secteur des transports; développement très sensible de l'éducation aux divers degrés.

On ne saurait donc dire que nous menions un combat sans espoir. Certes, d'autres personnes faisant autorité dans ce domaine font état régulièrement du fait que le fossé existant entre le niveau de vie des pays avancés et celui des pays sous-développés tend à s'élargir. C'est bien possible. Cela ne signifie pas cependant que la situation des pays sous-développés ne s'améliore pas, mais plus simplement qu'elle s'améliore moins rapidement, ce qui est somme toute normal. En fait,

derrière cette affirmation se cache le raisonnement fallacieux que l'enrichissement des uns entraîne la paupérisation des autres. C'est là une thèse fatiguée, bien connue des historiens du XIX^e siècle et qui n'a pas résisté à un examen attentif des faits.

Ces progrès économiques — lents sans doute, mais réels — ne nous apportent pas du même coup la stabilité politique qui nous paraît indispensable à l'établissement de relations normales entre pays avancés et pays sous-développés et l'expansion souhaitée des échanges commerciaux. On sait depuis longtemps, et en particulier depuis les réflexions d'Albert Mathiez sur les origines de la Révolution française, que les transformations économiques entraînant une modification des structures sociales ont des conséquences révolutionnaires. Il faut donc rejeter également la thèse qui fut avancée assez naïvement aux alentours de 1950 selon laquelle l'amélioration des conditions de vie dans les pays sous-développés entraînerait du même coup un arrêt de la poussée communiste. On devrait compter bien plutôt qu'au fur et à mesure que se dessine l'espoir de mieux vivre, les revendications sociales deviendront plus fortes et les tensions politiques plus aiguës. Il est probable que dans les années qui nous séparent de la fin de ce siècle, les partis et les hommes qui occupent le pouvoir dans les pays du tiers monde verront se dresser contre eux non pas seulement des factions, mais des groupements plus puissants et des mouvements plus vastes qui seront l'expression politique des transformations sociales résultant de la modification de structures économiques. On ne saurait décrire aujourd'hui déjà quelle forme prendront ces sociétés nouvelles ni quelle sera leur orientation politique, et nous aurions quelque peine à suivre ceux qui tentent d'interpréter leur évolution en fonction d'un schéma pseudo-marxiste où les sociologues politiques qui, se fondant sur une période d'observation trop courte, élaboreront le modèle de la société dite de transition. Si important qu'ait été pour un certain nombre de pays le rôle de l'armée en tant que centre de formation de nouvelles élites, il n'est pas démontré qu'elle ait un monopole et que les syndicats ou les universités et les écoles techniques ne constituent pas un réservoir aussi important de cadres politiques. La part toujours plus large prise par les étudiants à la lutte politique dans les pays du tiers monde offre déjà matière à réflexion.

Nous devons donc nous attendre à une longue période de troubles et d'instabilité qui résultera de la complexité constante des problèmes que les sociétés en développement auront à résoudre. L'Inde contemporaine, pour ne citer qu'un seul exemple, doit conduire sa politique extérieure dans des conditions beaucoup plus difficiles que dans les années postérieures à 1950 où, s'inspirant de l'idéalisme wilsonien, elle présentait au monde l'image de la pureté et du désintéressement. Elle a dû apprendre que les relations internationales sont largement influencées par les rapports de forces et qu'elle ne pouvait exercer une influence conforme à ses intérêts que dans la mesure où elle disposait de moyens suffisants. Elle a été contrainte de reconstituer une armée et de procéder par conséquent à une nouvelle évaluation de la répartition de ses ressources. Le défi chinois n'est plus seulement économique ou politique, mais militaire. Le problème du Cachemire ne peut être réglé par un refus pur et simple d'en reconnaître l'existence. Et le débat relatif à l'armement nucléaire ne peut être éteint.

Or, aux soucis que suscite la conduite de la politique extérieure indienne s'ajoutent des difficultés intérieures croissantes. Le parti du Congrès qui avait encadré à lui seul les masses indiennes commence à s'effriter. L'opposition s'affirme sur la droite et sur la gauche. Le parti communiste indien, momentanément réduit à l'impuissance par la querelle sino-soviétique et par l'offensive chinoise, a repris de l'influence et c'est la fraction révolutionnaire qui pourrait, lors des prochaines élections, s'affirmer au Bengale et s'imposer au Kerala.

Faudrait-il pour cela considérer que l'argent investi en Inde est perdu et renoncer par exemple aux actions de coopération technique conduite au Kerala ? Ce serait une erreur. Encore une fois, ce n'est pas en fonction des fluctuations de la politique intérieure des Etats que nous allons abandonner les entreprises de longue haleine dans lesquelles nous avons accepté de nous engager. Nous devons être prêts à accepter des revers, à enregistrer des échecs et la perte même de certains investissements. L'aide aux pays en voie de développement implique des risques qu'il faut être capable d'assumer. Mais elle offre aussi en contre-partie la possibilité non seulement d'assurer une présence de la Suisse dans le tiers monde, mais de contribuer à une des entreprises les plus essentielles pour la paix du monde et pour le renforcement de la collaboration internationale.

Sur les formes que doit revêtir cette aide aux pays sous-développés, nous nous bornerons à quelques remarques. Tout d'abord, sur la nécessité de poursuivre l'aide bilatérale à côté de l'aide multilatérale.

Cela ne signifie pas que nous sous-estimions l'importance et l'utilité des actions engagées sous les auspices de l'ONU. Il est heureux ainsi que la Suisse soit associée d'emblée aux travaux de l'UNCTAD. Certes, l'organisation est encore l'objet de controverse. Elle a pu être considérée comme une machine de guerre contre l'Occident. Elle offre néanmoins l'occasion d'un dialogue, difficile, tumultueux, confus sans doute, mais nécessaire. Elle présente même, si paradoxalement cela puisse paraître, un intérêt capital pour les Occidentaux par le fait que l'autre partie a le sentiment de s'y trouver sur pied d'égalité avec eux. Aussi longtemps que les pays avancés dispensent l'assistance technique ou des fonds, les Etats bénéficiaires, qui sont leurs obligés, se sentent en position d'infériorité et restent sur la défensive. Dès l'instant qu'on discute d'échanges commerciaux, les deux parties en présence deviennent plus ou moins des partenaires. Les forces peuvent être inégales et elles le resteront longtemps, mais l'esprit dans lequel un contrat est conclu est marqué par la satisfaction du plus faible d'avoir été considéré comme un interlocuteur valable.

En fait, la création de l'UNCTAD pourrait représenter un tournant dans la confrontation entre l'Occident et le tiers monde en offrant aux Etats européens et aux Etats-Unis la possibilité de se dégager de leur position fausse de « protecteur-exploiteur » pour affirmer purement et simplement leur solidarité.

Cela dit, nous aurons d'autant plus de liberté pour exprimer les réserves que suscitent dans de larges milieux les méthodes utilisées par l'une ou par l'autre des agences patronnées par l'ONU. Aussi faut-il souhaiter qu'on renforce le contrôle des conditions dans lesquelles l'aide multilatérale est accordée et conduite de

manière à réduire les frais des opérations engagées sous les auspices de l'ONU et à combattre le gaspillage.

De même, importerait-il d'articuler, dans la mesure du possible, l'aide privée et l'aide publique, de combiner également l'assistance technique et la formation de cadres avec la politique d'investissement, de manière à obtenir un rendement efficace avec les moyens limités dont nous disposons. Mais ce sont là des problèmes d'exécution sur la solution desquels on peut diverger d'avis et qui ont fait d'ailleurs l'objet d'abondantes discussions. Ce qui importe pour l'instant, c'est que nous disposons en Suisse des cadres nécessaires à la conduite des opérations que nous entreprenons. Le nombre d'hommes formés, disponibles actuellement, est encore insuffisant. Aussi est-il indispensable de poursuivre et d'intensifier l'action déjà engagée à cet effet et de créer un ou plusieurs centres de formation de cadres spécialisés dans l'assistance technique. Aussi longtemps que nous ne pouvons pas compter sur un véritable corps de spécialistes, nos actions risquent d'être marquées d'un caractère d'improvisation. De plus, il importe d'examiner attentivement les problèmes que pose la réinsertion de ces spécialistes dans l'administration publique et privée. Ce n'est que dans la mesure où nous aurons défini les conditions auxquelles doit se faire cette réintégration que nous pourrons formuler de manière valable le programme des centres de formation de spécialistes de l'assistance technique. C'est là à mon sens une tâche urgente à laquelle l'administration publique, l'entreprise privée, les universités et les écoles techniques doivent être associées.

Il nous reste enfin à dire quelques mots des conditions auxquelles une aide doit être accordée à un pays en voie de développement. C'est là une question fort délicate. Dès l'instant qu'on parle de conditions ou de garanties, on s'expose à la critique si souvent adressée aux Occidentaux de lier l'assistance qu'ils fournissent à des exigences inacceptables par un Etat souverain. De même les références faites par l'institution qui fournit l'assistance à la nécessité pour le pays récipiendaire d'assurer un emploi rationnel des ressources mises à sa disposition sont souvent considérées comme un prétexte à une intervention dans ses affaires intérieures.

Il est bien évident que l'extrême sensibilité des Etats récemment arrivés à l'indépendance est légitime et quelle s'explique assez naturellement par leur expérience encore récente de la colonisation et par la conscience qu'ils ont parfois de leur faiblesse. Il ne s'agit donc pas d'encourager ou de réveiller dans les pays avancés des tendances toujours latentes à s'adresser aux pays en voie de développement du haut d'une prétendue supériorité intellectuelle. On retomberait dans une erreur dénoncée à juste titre en prétendant restructurer les sociétés africaines ou asiatiques sur le modèle occidental.

Non, les garanties que les pays avancés peuvent et doivent même demander sont du type de celles que le bon sens dicte à deux interlocuteurs de bonne foi. Ce qui leur importe, en définitive, c'est de pouvoir disposer, à l'intérieur des pays assistés, des appuis et de la liberté d'action nécessaires pour mener à chef les travaux qu'on leur a demandé d'entreprendre. Il n'y a rien là qui puisse heurter les susceptibilités nationales, dans la mesure où les formes sont respectées. C'est une question de tact.

On pourrait ajouter que l'institution ou le gouvernement qui est sollicité d'accorder un appui ne manquera pas de s'interroger sur l'orientation politique de l'Etat demandeur et en particulier de sa politique extérieure. Or, les Occidentaux qui ont été taxés d'exploiteurs et qui se sont vu reprocher la contradiction entre les principes qu'ils professaient, peuvent, maintenant que le processus de décolonisation est presque à son terme, s'étonner à juste titre de voir certains Etats nouvellement indépendants succomber à leur tour à la tentation du nationalisme et de l'impérialisme. Il ne peut être question d'accorder une aide qui viendrait nourrir de nouvelles ambitions dictatoriales ou favoriser de nouvelles entreprises impérialistes. Et il paraît légitime d'attendre du gouvernement auquel un appui est destiné qu'il fournisse, par son comportement, des preuves suffisantes de sa volonté de respecter le principe d'autodétermination pour ses voisins aussi fermement qu'il en réclame l'application en ce qui le concerne. Ce sont là, chacun en conviendra, des conditions raisonnables qui devraient, à notre avis, constituer un critère valable pour la sélection des actions à engager sous le signe de l'aide aux pays en voie de développement.

Ce bref exposé n'avait d'autre objet que de rappeler quelques-uns des problèmes fondamentaux que pose le développement des relations entre des pays avancés comme la Suisse et les pays sous-développés. Nous avons signalé quelques-uns des obstacles, souligné les difficultés, tout en veillant simultanément à indiquer les principes sur lesquels fonder nos décisions et nos actions. Au moment où le grand conflit entre l'Est et l'Ouest, qui avait dominé l'après-guerre, perd de son acuité et où la Suisse enfermée dans l'Occident peut commencer à respirer plus largement, la possibilité nous est offerte de consacrer une plus grande part de notre temps et de nos forces à réduire la tension entre la partie sud et la partie nord du globe et, après la période de décolonisation, à normaliser nos relations avec le tiers monde. C'est là une de nos tâches fondamentales, un des objectifs majeurs de notre politique étrangère.

ANDRÉ & C^{IE} S.A.
LAUSANNE
UNE ORGANISATION SPÉCIALISTE DE LA PROMOTION
DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC L'INDE